

## VET'EAU PECHE

Association vétérinaire nationale pour la protection des milieux aquatiques  
et la promotion d'une pêche sportive respectueuse des ressources naturelles



Mr Jean PRORIOL  
Député de Haute-Loire

Orléans, le 14 Février 2011

Objet: Démantèlement du barrage de Poutès-Monistrol sur l'Allier

Monsieur le député,

Permettez moi en premier lieu, et malgré nos positions divergentes, de vous remercier sincèrement pour l'attention que vous avez su porter à ma requête, preuve de votre intérêt pour le sujet.

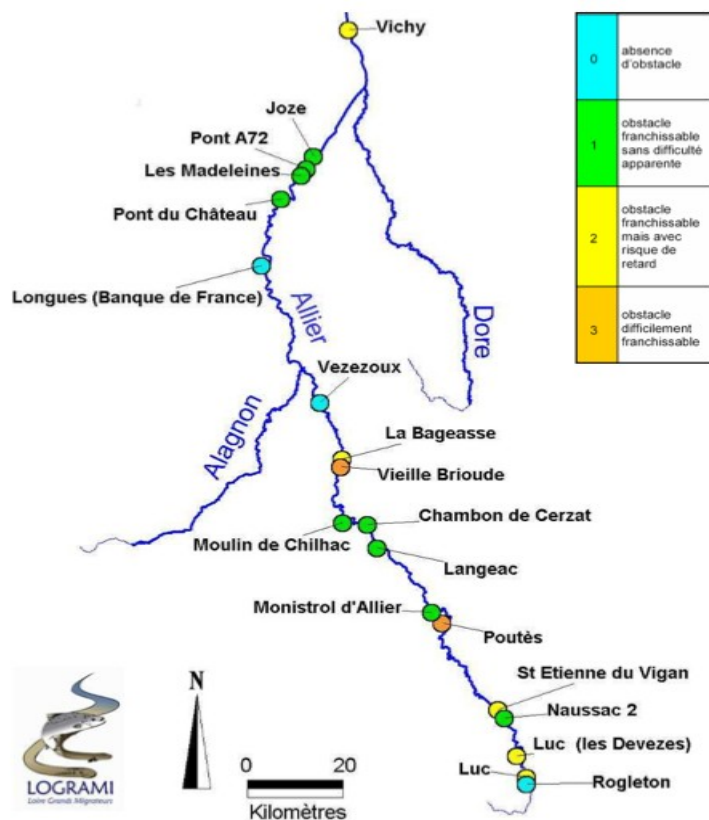
J'entends bien volontiers, et suis en accord avec vous sur ce point, que la problématique de la protection des espèces migratrices est hautement multifactorielle.

Parmi ces facteurs, les grandes retenues sur l'Allier (Vichy, La Bargeasse, Vieille Brioude et Poutès) impactent négativement le cycle biologique du saumon atlantique selon plusieurs mécanismes désormais bien étudiés:

- Dégradation des zones de frayères situées en amont noyées dans les retenues ou en aval direct des ouvrages dont le régime hydraulique et sédimentaire a été modifié.
- Blocage d'accès aux frayères pour les géniteurs ne franchissant pas les obstacles.
- Retard de montaison cumulé par la multiplication des obstacles, même franchissables, augmentant la morbidité des géniteurs.
- Mortalité et retard à la montaison des géniteurs et à la dévalaison des juvéniles dans les grandes retenues, par augmentation de la prédation (individus plus accessibles pour les oiseaux piscivores, prolifération des espèces piscicoles carnassières, pêche) et perte des repères consécutifs à l'atténuation des courants.
- Modification des caractéristiques physico-chimiques de l'eau dans les retenues, diminuant le repérage des individus par chimiotactisme.
- Retard à la dévalaison des juvéniles, cause importante de décès en mer.
- Blocage de la dévalaison des juvéniles voire pure destruction dans les turbines des installations hydroélectriques.
- Etc...

Pour permettre la sauvegarde des espèces migratrices, il convient de tenter d'agir conjointement et simultanément sur ces différents facteurs.

Je porte à mon tour à votre réflexion quelques conclusions du LOGRAMI, dont nous semblons tous deux reconnaître le sérieux.



Dans le remarquable et très complet "Recueil de données biologiques 2009" du LOGRAMI, nous pouvons lire:

- A propos des frayères: "Même si les comptages réalisés en amont du barrage de Poutès semblent surestimés, ces derniers montrent que les quelques saumons ayant franchi le barrage se sont bien reproduits. Cependant, cette surestimation n'empêche pas d'affirmer que le barrage de Poutès reste un verrou majeur de la migration des géniteurs puisque des frayères sont observées en densité importante sur le bras du vieil allier en aval immédiat du barrage et très peu en amont."
- A propos des indices de production de juvéniles: "La forte diminution de l'indice moyen d'abondance de tacons entre les secteurs S3 et S2 et l'absence de tacons sur S1 est sans aucun doute liée à l'impact à la migration des géniteurs causé par le barrage de Poutès (limite entre les deux secteurs)"

Dans l'étude "Evaluation globale des conditions de dévalaison des saumons sur l'Allier" de 2008, Poutès obtient un piètre résultat avec 33% seulement des smolts atteignant l'aval de l'ouvrage.

| Ouvrages        | Nbre de smolts se présentant au barrage | Nbre de smolts franchissant le barrage | % de franchissement | Retard moyen | Retard min | Retard max |
|-----------------|---|--|---------------------|--------------|------------|------------|
| Naussac II      | 21                                      | 14                                     | 67%                 | 91:55:00     | 0:07:00    | 467:35:00  |
| Poutès          | 6                                       | 2                                      | 33%                 | 7:57:00      | 0:01:00    | 15:52:00   |
| Langeac         | 5                                       | 4                                      | 80%                 |              |            |            |
| Vieille-Brioude | 7                                       | 7                                      | 100%                | 3:58:00      | 0:01:00    | 23:05:00   |
| Vichy           | 2                                       | 2                                      | 100%                | 4:04:00      | 0:19:00    | 7:49:00    |
| Les Lorrains    | 2                                       | 2                                      | 100%                | 0:03:00      | 0:03:00    | 0:03:00    |

(1) le% de franchissement est calculé à partir des smolts s'étant présentés au moins une fois au barrage

(2) le temps de blocage est calculé uniquement à partir des smolts ayant réussi à franchir l'ouvrage

Il m'apparaît que nul ne peut honnêtement nier l'impact délétère du barrage de Poutès-Monistrol, tout en tenant pour évidence que les facteurs sont multiples et que de nombreux critères autres qu'environnementaux interviennent dans le choix de démanteler, aménager ou conserver en l'état un ouvrage hydroélectrique. L'étude approfondie alternative saura, je l'espère, éclairer ces points.

En conclusion de votre courrier vous m'écrivez, non sans un certain humour: "le jour où les saumons feront la queue devant l'ascenseur du barrage de poutès, je réviserai aussitôt ma position". Je signale, sur le même ton, que d'un point de vue biologique les saumons ne tenteront en masse de franchir poutès que lorsqu'ils seront nés en amont et qu'un ascenseur à poissons devant lequel des derniers font la queue est simplement un aménagement inefficace.

Dans l'espoir d'avoir apporté à votre réflexion globale des éléments importants et en vous remerciant à nouveau chaleureusement de ne pas refuser le débat que j'ai souhaité initier avec vous, je vous prie d'accepter, monsieur le député, mes plus sincères salutations.

Dr LAIZEAU Yann  
Président Vet'Eau Pêche



VET'EAU PECHE, 24 Rue Piedgrouille, 45100 ORLEANS

<http://veteaupeche.jimdo.com/>